

Avis de Soutenance

Madame Rokhaya DIAGNE

Science Politique

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

La loi sur la parité de 2010 à 2022 : étude de la participation politique des femmes dans les institutions de représentation au Sénégal

dirigés par Monsieur Eric SAVARESE et Madame Mame Penda BA
Cotutelle avec l'université "Université Gaston Berger de Saint-Louis" (SENEGAL)

Soutenance prévue le **vendredi 12 avril 2024** à 14h00

Lieu : 39 rue de l'université, Montpellier 34000

Salle : Justitia

Composition du jury proposé

Mme Christine PINA	Université côte d'Azur	Rapporteuse
M. Abdou Rahmane THIAM	Université Cheikh Anta Diop de Dakar	Rapporteur
Mme Fatoumata HANE	Université Assane Seck de Ziguinchor	Examinatrice
Mme Mame Penda BA	Université Gaston Berger	Co-directrice de thèse
M. Eric SAVARESE	Université de Montpellier	Directeur de thèse

Mots-clés : parité, engagement politique, participation politique des femmes, Sénégal,

Résumé :

Le 28 mai 2010, le Sénégal a adopté la loi n° 2010-11 du 28 mai 2010 instituant la parité absolue dans les instances totalement ou partiellement électives. La nouvelle loi, qui constitue une grande avancée dans la lutte contre la sous-représentation politique des femmes, a pour objectif de rééquilibrer l'espace politique dominé par les hommes et de favoriser l'élaboration de politiques sensibles aux femmes. Cependant, malgré l'existence de la loi assortie de l'obligation d'alternance de sexe sur les listes de candidatures, les hommes continuent de dominer la vie politique. Cette thèse se propose d'interroger les logiques explicatives du contrôle masculin de l'espace politique sénégalais, mais aussi les réponses que les femmes apportent à cette situation. Elle s'intéresse également à la place que celles-ci accordent à la prise en compte des principaux besoins des femmes sénégalaises. Cette dernière considération constituait l'un des arguments majeurs des défenseurs de la parité lors de la mobilisation pour l'adoption de la loi. Ce faisant, nous montrons que la domination masculine de la vie politique date de la période coloniale et a été consolidée durant les premières années de l'indépendance du Sénégal. Par ailleurs, les femmes, qui ont toujours soutenu les hommes en politique, ont tardivement acquis la citoyenneté sous la colonisation, leur permettant de participer officiellement à la vie politique. Nonobstant, à chaque fois qu'elles tentent de se faire une place sur la place publique, elles se sont vues contraintes par les hommes qui limitent leurs actions à la mobilisation électorale pour leur profit. Saisissant le contexte

international et la volonté du chef de l'Etat, Abdoulaye Wade, favorables à l'amélioration de leur représentation politique, les femmes ont obtenu la loi sur la parité qui instaure l'égalité de sexe dans les mandats électifs. De même, la thèse revient sur le contenu de la loi, ses sources mais aussi sur les différentes oppositions et entraves qui affectent son effectivité. Elle revient aussi sur les résistances développées par les hommes, leur permettant de contourner la parité et de dominer les instances de décision des institutions de représentation. Enfin, à travers les entretiens menés auprès des élues de l'Assemblée nationale, du HCCT, du conseil départemental de Mbacké et du conseil municipal de Saint-Louis, la recherche revient sur les stratégies et les ressources que les femmes ont développé pour se légitimer en politique et tenter d'échapper au contrôle des hommes. Elle s'intéresse aussi à l'identité et à la trajectoire politique des élues et montre que l'organisation et le fonctionnement des institutions ainsi que la dépendance politique de ces femmes envers les leaders politiques, notamment au niveau local, constituent des difficultés à la représentation substantielle des femmes dans les institutions représentatives au Sénégal.